

COMPTE RENDU

DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

**DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

En application des articles L 2121-15 et 21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance.

**M. Dominique FUSTER** est désigné à l'unanimité Secrétaire de Séance.

**EXERCICE 2009 - ADOPTION DES COMPTES DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

Le rapport et le tableau A14 sont joints à la présente convocation.

**Adopté à la majorité (1 abstention : M. CHERY et 1 contre : M. GABILLAS)**

**EXERCICE 2009 – ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

Le rapport et le Compte Administratif sont joints à la présente convocation.

**Adopté à la majorité (4 abstentions : M. NAUDION - Mme GIRAUDET - M. DUJARDIN - M. CHERY et 1 contre : - M. GABILLAS)**

**EXERCICE 2009 – DETERMINATION ET AFFECTATION DES RESULTATS DEFINITIFS DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

Le rapport est joint à la présente convocation.

**Adopté à la majorité (4 abstentions : M. NAUDION - Mme GIRAUDET - M. DUJARDIN - M. CHERY et 1 contre : - M. GABILLAS)**

**DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

Le rapport est joint à la présente convocation.

**Adopté à la majorité (4 abstentions : M. NAUDION - Mme GIRAUDET - M. DUJARDIN - M. CHERY et 1 contre : - M. GABILLAS)**

**PARTICIPATIONS FINANCIERES DE LA VILLE AUX ORGANISMES PUBLICS ET PRIVES AINSI QU'AUX BUDGETS ANNEXES : MODIFICATION**

Le rapport est joint à la présente convocation.

**Adopté à la majorité (1 abstention : M. CHERY et 1 contre : M. GABILLAS)**

**APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Le rapport est joint à la présente convocation (9 pages).

L'ensemble des documents composant le P.L.U. et la procédure d'élaboration peuvent être consultés au service de l'Urbanisme de la Mairie aux heures ouvrables.

**Adopté à la majorité (1 abstention : M. CHERY et 1 contre : M. GABILLAS - M. BARRE s'absente au moment du vote)**

**ROMO 4 – POLE ECONOMIQUE : DEMANDE DE SUBVENTIONS A LA REGION CENTRE AU TITRE DES CONTRATS DE PAYS DE LA VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS ET DE GRANDE SOLOGNE – POLE SOCIAL : DEMANDE DE SUBVENTIONS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS ET AU CONSEIL GENERAL**

Le coût total de la transformation du bâtiment est estimé à 4 179 000 euros H.T. dont 1 570 000 euros pour la Maison de l'Emploi (Pôle Economique) et 2 609 000 euros pour la Mission Locale, le service Jeunesse, le P.I.J., les E.P.N. et Batiss'caf (Pôle Social). La Ville sollicite pour la Maison de l'Emploi 400 000 euros des Pays de la Vallée du Cher et du Romorantiniais et de Grande Sologne. Elle sollicite par ailleurs 200 000 euros de la Communauté de Communes du Romorantiniais et du Monestois et une aide de 400 000 euros du Conseil Général au titre du Pôle Social.

**Adopté à la majorité (1 abstention : M. CHERY et 1 contre : M. GABILLAS)**

**FUSION DES SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE DEPARTEMENTALES**

Dans le cadre de la future fusion des S.E.M. départementales, il nous est demandé de transférer la concession à la S.E.L.C. de la réalisation de la ZAC de la Grange 2 à Grand Blois Développement et notre participation au capital de la Société Territoires Développement à la SEMPAT Blaisoise qui l'absorbe. (ci-joint 2 avenants avec la S.E.L.C., le projet de statuts et de traité de fusion de Territoires Développement, ainsi que la répartition du capital social)

**Adopté à la majorité (1 abstention : M. CHERY et 1 contre : M. GABILLAS)**

### **Z.A.C. DE LA GRANGE 2 : CESSION DE TERRAINS A LA S.E.L.C.**

Dans le cadre de l'aménagement de la Z.A.C. de la Grange 2, dans sa partie sud, la Ville cède à la S.E.L.C. des parcelles d'une superficie totale de 31 385 m<sup>2</sup> au prix de 1 € le m<sup>2</sup>, soit 31 385 euros (plan joint).

**Adopté à la majorité (1 abstention : M. CHERY et 1 contre : M. GABILLAS)**

### **CESSION DE TERRAIN A TERRES DE LOIRE HABITAT ROUTE DE SELLES SUR CHER**

Dans le cadre des engagements pris pour le réaménagement du quartier de Saint-Marc, la ville cède, pour l'euro symbolique, à Terres De Loire Habitat pour la réalisation de 11 logements, un terrain d'une contenance d'environ 3 220 m<sup>2</sup> issu de la parcelle CD n° 61 à proximité immédiate de la Gendarmerie en limite du parc de Beauvais (plan joint).

**Adopté à la majorité (1 abstention : M. CHERY et 1 contre : M. GABILLAS)**

### **RENOVATION DU QUARTIER SAINT-MARC**

#### **ACQUISITION DE DEUX PARCELLES RUE HUBERT FILLAY**

Une association cède gratuitement deux parcelles cadastrées section CD n° 454 de 117 m<sup>2</sup> et n° 451 de 143 m<sup>2</sup> pour l'élargissement de la rue Hubert Fillay (plan joint).

**Adopté à la majorité (1 abstention : M. CHERY et 1 contre : M. GABILLAS)**

### **LIAISON AVEC LE QUARTIER DES BADAIREs : CONVENTION D'OCCUPATION AVEC RESEAU FERRE DE FRANCE**

Pour la pose de réseaux en traversée de la voie ferrée Villefranche/Romorantin, une convention est passée avec Réseau Ferré de France moyennant une redevance de 217,12 euros par an pour une durée de 20 ans.

**Adopté à la majorité (1 abstention : M. CHERY et 1 contre : M. GABILLAS)**

### **ATTRIBUTION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE RUE NOTRE-DAME DU LIEU**

Le propriétaire de deux terrains cadastrés section CS n° 14 et n° 15, enclavés à l'arrière de l'église de Lanthenay, a demandé à la Ville l'établissement à son profit d'une servitude de passage sur l'aire de repos rue Notre-Dame du Lieu, cadastrée section CS n° 13. Le bénéficiaire prendra à sa charge les frais d'acte notarié (plan joint).

**Adopté à la majorité (1 abstention : M. CHERY)**

### **BAIL AVEC LA POSTE POUR LE BUREAU DES FAVIGNOLLES**

Un bail a été proposé à La Poste pour l'occupation du bureau des Favignolles moyennant un loyer annuel et révisable de 4 200 euros H.T. pour une durée de 9 ans renouvelables.

**Adopté à la majorité (2 abstentions : M. CHERY - M. GABILLAS)**

### **LOCATION TEMPORAIRE D'UN ENTREPOT A L'OCCASION DES TRAVAUX AU POLE ECONOMIQUE ET SOCIAL**

Les travaux sur le site de Matra 4 nécessitent la location temporaire d'un local pour les maquettes non exposées à l'Espace éponyme. Un entrepôt de 300 m<sup>2</sup> peut être loué rue du Pruniers pour un loyer mensuel de 650 euros.

**Adopté à la majorité (2 abstentions : M. CHERY - M. GABILLAS)**

### **3 F/SA JACQUES GABRIEL – OPERATION DE CONSTRUCTION DE 6 PAVILLONS P.L.U.S. ET DE 2 PAVILLONS P.L.A.I. SUR LE SITE DE LA GARE II : GARANTIE D'EMPRUNTS**

Le rapport ainsi que les conventions sont joints à la convocation.

**Adopté à la majorité (1 abstention : M. CHERY et 1 contre : M. GABILLAS)**

### **CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE AU FONCTIONNEMENT DE LA DECHETERIE**

Il est proposé d'autoriser les habitants du quartier de la Demanchère à utiliser la déchèterie. La commune de Villefranche sur Cher participera au prorata du nombre d'habitants concerné.

**QUESTION RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR**

### **DENOMINATION DE RUES**

Le rapport ainsi que les plans parcellaires sont joints à la présente convocation.

**Adopté à la majorité (1 abstention : M. CHERY)**

### **PROGRAMMATION CULTURELLE 2010-2011 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL ET AU CONSEIL GENERAL**

Pour poursuivre l'accompagnement à la programmation culturelle, il est proposé de solliciter une subvention de fonctionnement auprès du Conseil Régional et du Conseil Général.

**Adopté à la majorité (1 abstention : M. CHERY et 1 contre : M. GABILLAS)**

### **ACQUISITION D'UNE COLLECTION DE TERRE CUITE ET CERAMIQUE ARCHITECTURALE : DEMANDE DE SUBVENTION A LA DRAC**

Une collection de plus de 6 800 pièces de briques, tuiles et pièces de décoration architecturale nous a été proposée par son propriétaire pour la somme de 150 000 euros. Compte tenu de l'intérêt de l'adjoindre au Musée de Sologne, de la préserver avant de la présenter au public sur le site de Matra 1, une convention prévoit son règlement en deux annuités. Au titre de la labellisation "Musée de France" il est possible de demander une subvention à la D.R.A.C. pour cette acquisition. Les crédits sont prévus au budget.

**Adopté à la majorité (4 abstentions : M. NAUDION - Mme GIRAUDET - M. DUJARDIN - M. CHERY et 1 contre : - M. GABILLAS)**

### **DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES ACTIONS ENGAGEES AU TITRE DU CONSEIL LOCAL DE SURVEILLANCE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET DU SERVICE JEUNESSE**

Comme par les années passées, des subventions sont demandées pour les actions engagées au titre du C.L.S.P.D. : 20 000 euros au Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (F.I.P.D.) pour le poste de coordonnateur Prévention/Sécurité, 1 500 euros pour les actions de prévention en milieu scolaire au F.I.P.D. et 4 000 euros à la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et la Toxicomanie (M.I.L.D.T.) pour la prévention des comportements addictifs.

Le service Jeunesse envisage des animations de vacances et de quartiers pour un ensemble de 28 000 euros. Des subventions sont demandées auprès de la D.D.C.S.P.P., dans le cadre des Politiques Educatives Territoriales, pour ces dernières actions pour un montant de 14 500 euros. Par ailleurs, une subvention de 1 500 euros est demandée à la Préfecture, dans le cadre de Ville Vie Vacances, pour un stage de découverte et d'initiation du cirque.

**Adopté à la majorité (2 abstentions : M. CHERY - M. GABILLAS)**

### **CONVENTION AVEC CŒUR DE FRANCE-CŒUR D'AFRIQUE POUR L'OCCUPATION DES LOCAUX RUE DE PRUNIERIS : RENOUVELLEMENT**

Il est proposé le renouvellement de la convention avec Cœur de France-Cœur d'Afrique pour l'occupation des locaux mis à sa disposition rue de Pruniers pour une durée d'un an renouvelable deux fois, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, en contrepartie d'une redevance mensuelle d'occupation de 400 euros.

**Adopté à la majorité (2 abstentions : M. CHERY - M. GABILLAS)**

### **ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

Le rapport est joint à la présente convocation.

**Adopté à la majorité (1 abstention : M. CHERY)**

## **PERSONNEL COMMUNAL**

Le rapport est joint à la présente convocation.

### ➤ **Régime indemnitaire**

Adopté à la majorité (4 abstentions : M. NAUDION - Mme GIRAUDET - M. DUJARDIN - M. CHERY et 1 contre : - M. GABILLAS)

### ➤ **Indemnité de départ volontaire**

Adopté à la majorité (5 abstentions : M. NAUDION - Mme GIRAUDET - M. DUJARDIN - M. CHERY - M. GABILLAS)

### ➤ **Médiathèque : rémunération des intervenants**

Adopté à la majorité (2 abstentions : M. CHERY - M. GABILLAS)

### ➤ **Classe de neige : indemnité à verser aux accompagnateurs**

Adopté à la majorité (1 abstention : M. CHERY et 1 contre : M. GABILLAS)

### ➤ **Ecole municipale de musique (rémunération accessoire et jury d'examen)**

Adopté à la majorité (2 abstentions : M. CHERY - M. GABILLAS)

### ➤ **Renouvellement de mise à disposition**

Adopté à la majorité (2 abstentions : M. CHERY - M. GABILLAS)

### ➤ **Tableau des effectifs**

Adopté à la majorité (5 abstentions : M. NAUDION - Mme GIRAUDET - M. DUJARDIN - M. CHERY - M. GABILLAS)

## **COMMUNICATION DU RAPPORT DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUX CONSEILS DES E.P.C.I. AUXQUELS ELLE ADHERE**

En application de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque E.P.C.I. auquel adhère la commune, doit adresser un rapport retraçant son activité.

### ▪ **Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Sauldre**

Le rapport d'activités 2009 est joint à la présente convocation.

### ▪ **Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais**

Le rapport d'activités 2009 est joint à la présente convocation.

- **Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité de Loir-et-Cher**

Le rapport d'activité 2008 est joint à la présente convocation.

- **Territoire Développement**

Le rapport d'activités 2009 est joint à la présente convocation.

- **Société d'Equipement de Loir et Cher**

Le rapport d'activités 2009 est joint à la présente convocation.

## **COMMUNICATION DES COMPTES-RENDUS ET RAPPORTS D'ACTIVITES ANNUELS 2009**

- **Dotation de Solidarité Urbaine - Rapport d'affectation**

Le rapport est joint à la présente convocation.

- **Service public d'élimination des déchets**

L'article 2224-5 du C.G.C.T., complété par le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 fait obligation à l'autorité territoriale d'informer l'assemblée délibérante sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets. Le rapport est joint à la présente convocation.

- **Délégation de service public de l'eau potable et de l'assainissement**

Véolia Eau a communiqué à la ville les rapports d'activités 2009 pour les délégations de service public de l'eau et de l'assainissement. Ces documents sont joints à la présente convocation.

- **Délégation de service public du gaz**

Gaz de France nous a communiqué le compte-rendu annuel d'activités 2009. Ce rapport est joint à la présente convocation.

- **Délégation de service public du camping**

L'association, délégataire de la gestion du camping Tournefeuille, a communiqué le rapport d'activités 2009. Ce document est joint à la présente convocation.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

**Monsieur le Maire propose deux questions non inscrites à l'ordre du jour et demande si le Conseil Municipal accepte de se prononcer sur leur examen.**

**Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.**

**VŒU POUR LE DEVENIR DU BLANC ARGENT**

**Voté à l'unanimité**

**CONTRAT REGIONAL DU PAYS DE LA VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS : DEMANDE DE TRANSFERT D'UNE SUBVENTION**

**Adopté à la majorité (1 abstention : M. CHERY et 1 contre : M. GABILLAS)**